

## Roz-sur-Couesnon

# La Commission locale de l'eau pour satisfaire les besoins de tous



Christelle Brossellier, Christophe Fambon, Laurence Querrien, Jean-Francis Richeux. Les présidents et vice-président de la CLE assurent aussi la présidence et les vice-présidences du Syndicat des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne | OUEST-FRANCE

La Commission locale de l'eau (CLE) pilote le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne. Elle s'est réunie à la salle polyvalente de Roz-sur-Couesnon, en présence du sous-préfet, Vincent Lagogey, du député Jean-Luc Bourgeaux, et de Denis Rapinel, président de la communauté de communes Pays de Dol et de la baie du Mont Saint-Michel.

Les derniers scrutins municipaux ont changé la donne, avec comme conséquence l'arrivée de nouveaux élus au sein de l'assemblée, dont la composition est fixée par l'arrêté préfectoral du 16 décembre 2020.

**« Le SAGE des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne est un document réglementaire visant à concilier développement économique, aménagement du territoire et gestion durable des ressources en eau en répondant de manière concertée aux différents enjeux du territoire »,** explique Christophe Fambon, son président. Le SAGE couvre un territoire hydrographique de 451 km<sup>2</sup>, comportant 700 km de cours d'eau et canaux.

La CLE est l'instance de concertation et de décision du SAGE qui élabore le schéma et assure le suivi de sa mise en œuvre. Elle rassemble les acteurs de l'eau du territoire (collectivités, usagers, services de l'État) autour d'un objectif commun, satisfaire les besoins en eau de tous sans porter atteinte à l'environnement.

## **Trois nouveaux vice-présidents**

La nouvelle assemblée est répartie en trois collèges. Trente et un représentants sont des élus, conseillers régionaux et départementaux, représentants des maires et des EPCI, syndicats de production et d'alimentation en eau potable. Quinze représentants sont des usagers, chambres consulaires, fédération de pêche, comité régional de la conchyliculture, associations environnementales, association des Dignes et Marais de Dol, entre autres. Neuf sont représentants de l'État et des établissements publics.

Outre Christophe Fambon président de la CLE, et Jean-Francis Richeux, 1<sup>er</sup> vice-président qui conservent leur poste, trois nouveaux vice-présidents ont été élus à l'unanimité : 2<sup>e</sup> vice-président : Gaël Leport, conseiller municipal de Saint-Marc'h ; 3<sup>e</sup> vice-présidente : Christelle Brossellier, maire de Mesnil-Roc'h, - 4<sup>e</sup> vice-présidente : Laurence Querrien, adjointe à Cancale.